

Motion 2022

demandant un crédit d'étude pour la construction d'une route reliant la route de Base à la route de Soral par le pont de la Praleta

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- le projet de loi 19827 ouvrant un crédit de 25 443 914 F pour des travaux de renaturation du cours d'eau de l'Aire et de ses affluents – sécurisation du quartier Praille-Acacias-Vernets (3^{ème} étape : réalisation du tronçon aval pont de Lully – pont des Marais) ;
- que cette 3^{ème} étape de la renaturation de l'Aire va nécessiter la fermeture de la route reliant la route de Base à la route de Soral par le pont de Mournalz ;
- qu'à ce jour, le pont de Mournalz est le seul passage routier entre la plaine de l'Aire et la route de Chancy ;
- que malgré la faible dimension du pont de Mournalz, ce passage est fortement utilisé par les automobilistes¹ et que sa fermeture entraînera des reports de trafic sur le pont de Lully et sur celui du Centenaire ;
- le futur développement du quartier des Cherpines et les besoins accrus en mobilité que cela va engendrer ;
- que le nouveau quartier des Cherpines doit avoir une route et une ligne de bus qui le relie au village de Confignon ;
- qu'il faut profiter des travaux prévus au niveau de la renaturation de l'Aire pour réaliser une nouvelle liaison routière tant pour les transports publics que privé ou poids lourds (partant du principe que le pont de Mournalz est quant à lui destiné à la mobilité douce) ;
- qu'un développement durable de la région passe par une intelligente cohabitation entre tous les moyens de transports au profit de la qualité de vie des résidents,

invite le Conseil d'Etat

à déposer dans les plus brefs délais un crédit d'étude pour la réalisation de la route du pont de Praleta afin que ce projet, essentiel pour le développement de ce secteur en termes de mobilité, puisse être réalisé en même temps ou dans la continuité des travaux de renaturation de l'Aire, 3^{ème} étape.

¹ *Spécialement les matins et soirs quand l'autoroute de contournement est saturée.*